

Comment les résidents du Grand-Duché de Luxembourg jugent-ils leur état de santé ?

Nathalie LORENTZ, Anastase TCHICAYA*

Lorsqu'au Grand-Duché, on demande aux résidents d'apprécier eux-mêmes leur état de santé, les réponses obtenues sont plutôt optimistes. Parmi l'ensemble des résidents de plus de 15 ans, interrogés lors de la première vague de l'enquête PSELL-3/2003, pas moins de neuf sur dix estiment en effet être en assez bonne voire très bonne santé. Plus précisément, 32% considèrent leur état de santé comme très bon, 40% comme bon et 18% comme assez bon ; seuls 8% le perçoivent comme mauvais et 2% comme très mauvais.

Les personnes se plaignant de leur état de santé sont majoritairement des personnes souffrant de maladies chroniques. Par ailleurs, ces mêmes personnes ont souvent eu une activité réduite ou extrêmement réduite au cours des six mois précédant l'enquête, pour cause de problèmes aigus de santé.

Au niveau européen, les résidents luxembourgeois se placent au-dessus de la moyenne européenne (UE-15) : 83% des Européens se disent satisfaits de leur état de santé alors que ce pourcentage est de 89% pour le Luxembourg. Le pays se situe ainsi au deuxième rang, avec l'Autriche et les Pays-Bas, et après le Danemark (91%). Notons que des écarts importants sont observés entre les citoyens de l'UE-15 et ceux des dix nouveaux pays membres, qui ne sont que 66% à être satisfaits.

Genre et état de santé : une influence modérée

Les femmes ont de leur état de santé une perception légèrement moins positive que les hommes. En effet, 75% des hommes déclarent être en bonne ou très bonne santé alors que les femmes ne sont que 70% à le faire. De même, 8% des hommes se disent en mauvaise ou très mauvaise santé, par rapport à 11% des femmes.

Le capital santé s'use avec l'âge

Sans surprise, la perception de l'état de santé est moins positive à mesure que la personne avance en âge. Ainsi, 63% des personnes âgées de 16 à 24 ans s'estiment en très bonne santé contre 32% des personnes âgées de 35 à 49 ans et 7% des plus de 64 ans. On soulignera toutefois le très faible taux de personnes se déclarant en très mauvaise santé et ce, quelle que soit la tranche d'âge considérée : il est pratiquement de zéro pour cent chez les 16 à 24 ans et les 25-34 ans, environ 1% chez les 35-49 ans et 4% chez les plus de 64 ans.

Niveau d'études et perception de la santé

Parmi les personnes qui ont un niveau de diplôme de l'enseignement primaire ou du secondaire inférieur, 15% estiment être en mauvaise ou très mauvaise santé ; ce chiffre tombe à 5% chez les personnes ayant atteint le secondaire supérieur (2ème cycle), et n'est plus que de 2% pour celles qui disposent d'un diplôme de niveau universitaire. Cette relation générale entre niveau d'études et état de santé perçu s'observe pour les différents groupes d'âge.

Perception de l'état de santé et situation matrimoniale

Une relation étroite apparaît entre la perception de l'état de santé général et la situation matrimoniale. Ainsi, les personnes veuves se jugeraient plus souvent en mauvaise ou très mauvaise santé (29%) ; elles sont suivies des divorcées (15%) et des séparées (14%), des mariées (9%) et enfin des personnes célibataires (4%).

Néanmoins, ces chiffres doivent être analysés en tenant compte de l'âge. En effet, les personnes n'ayant jamais été mariées sont essentiellement des jeunes tandis que les personnes mariées, et plus encore les veuves, sont en moyenne plus âgées. On constate ainsi que, une fois l'âge pris en compte, les personnes mariées se disent aussi peu souvent, voire moins souvent, en mauvaise santé que les célibataires.

Cependant, l'âge ne suffit pas à tout expliquer. En effet, chez les personnes âgées de 65 ans ou plus, ce sont bien les veuves qui déclarent le plus souvent un mauvais état de santé. Elles sont 34% contre 16% pour les personnes mariées.

Origine nationale et perception de l'état de santé

Des proportions proches sont observées en ce qui concerne le fait de s'estimer en bonne ou très bonne santé, que les individus soient Luxembourgeois ou étrangers. En revanche, il apparaît une sensible surreprésentation des Luxembourgeois parmi les personnes se sentant en très mauvaise santé (68%, alors qu'ils ne sont que 62% dans la population) et une légère surreprésentation des étrangers en ce qui concerne le sentiment de mauvais état de santé (41%, alors qu'ils ne sont au total que 38%).

Si l'on distingue les nationalités, s'estiment alors en très bonne santé : 47% des Français, 43% des Belges, 32% des Luxembourgeois, 26% des Portugais et 25% des Italiens.

Français et Belges semblent donc les plus enclins à se déclarer satisfaits de leur état de santé. Ils sont en fait plus de 80% à s'estimer en bonne ou très bonne santé. A l'inverse,

* CEPS/INSTEAD

Portugais et Italiens semblent les moins satisfaits de leur niveau de santé ; ils ne sont qu'environ 65% à se dire en bonne ou très bonne santé. Se perçoivent ainsi en mauvaise ou très mauvaise santé les résidents portugais à 16% et les Italiens à 12%. Ils sont suivis des Luxembourgeois à 9% et des Allemands à 7%.

Niveau de vie et perception de l'état de santé

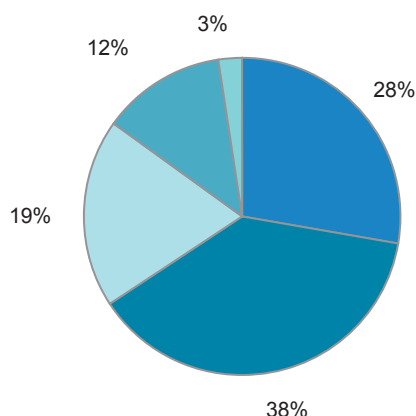
La perception de l'état de santé est meilleure à mesure que le niveau de vie¹ augmente. Ainsi, les résidents interrogés qui se trouvent dans le quintile supérieur de niveau de vie, c'est-à-dire les 20% de résidents au niveau de vie le plus élevé durant l'année 2003, ne sont que 4% à s'estimer en mauvaise ou très mauvaise santé, 14% à déclarer une assez bonne santé, contre 82% à se sentir en bonne voire très bonne santé. Par contre, chez les résidents situés dans le quintile inférieur de niveau de vie (les 20% de résidents aux niveaux de vie les plus faibles), ces chiffres sont respectivement de 15%, 19% et 66%.

Ces derniers chiffres sont particulièrement importants au niveau de l'Union européenne, étant donné qu'ils constituent un des indicateurs clés pour l'ensemble des Etats membres dans le cadre de la stratégie européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. On notera que ces chiffres sont à fournir chaque année par les Etats membres et sont à calculer sur la base de l'enquête EU-SILC, qui constitue la nouvelle source statistique européenne de référence pour les revenus et les conditions de vie.

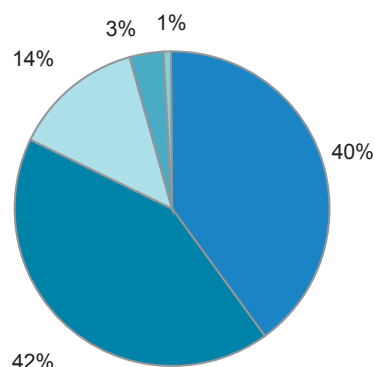
Précisons que, si les inégalités de revenus interagissent avec la perception de l'état de santé des individus, la relation joue peut-être dans les deux sens. Ainsi, un mauvais état de santé peut être la cause d'une absence d'emploi et, de là, de revenus faibles.

Perception de l'état de santé selon le niveau de vie

Quintile inférieur : 20% des ménages ayant les niveaux de vie les plus faibles



Quintile supérieur : 20% des ménages ayant les niveaux de vie les plus élevés



Source : PSELL-3/2003, CEPS/INSTEAD, STATEC

¹ Le concept de niveau de vie permet de comparer le revenu disponible de ménages de composition familiale différente. Ce niveau de vie est obtenu en divisant le revenu disponible par le nombre d'unités de consommation recensé dans le ménage, qui tient compte à la fois du nombre de personnes présentes dans le ménage, et du fait que la vie commune permet de faire des économies d'échelle. Le premier adulte du ménage représente 1 unité de consommation, chaque adulte de 14 ans ou plus en représente 0,5, et chaque enfant de moins de 14 ans en représente 0,3. Pour l'année 2003, le niveau de vie moyen de l'ensemble des ménages est de 2400€/mois.

Pour en savoir plus :

Delhey, J. (2004): **Life satisfaction in an enlarged Europe**.

La source de données : Le PSELL-3 (*Panel Socio-Economique Liewen zu Lëtzebuerg*) est une enquête qui a été lancée en 2003 auprès d'un échantillon représentatif de la population résidant au Luxembourg. Grâce à la méthodologie mise en oeuvre pour sa réalisation, les résultats issus de cette enquête effectuée auprès d'un échantillon initial de quelque 3500 ménages (9500 individus) constituent des estimations précises des chiffres concernant l'ensemble de la population. Le PSELL-3 sera réalisé chaque année par le CEPS/INSTEAD, en collaboration avec le STATEC. Il s'inscrit dans le programme statistique EU-SILC de l'Union Européenne (*European Union - Statistics on Income and Living Conditions*) destiné à connaître les revenus et conditions de vie des personnes et des ménages dans les différents Etats membres. Plus d'infos : www.ceps.lu/vivre.